

## **CTL du mardi 7 décembre 2021**

Représentants institutionnels : M. CUIEC , Mme GUYOT, Mme DELAUNAY, Mme MURCOTT, Mme HOUDMON

Représentants du personnel : , Mme BUFFET (FO), Mme PIRON (FO), Mme BOURON (S.F)Mme BOYERE (S.F.), Mme BOTTIER (SF), Mr TOURTELIER (SF), Mme LOUVARD (CFDT), Mme HOUDEAU (CFDT), Mme MASSOLO (CGT).

### **Rappel important des priorités de mutations dans le cadre d'un transfert de mission :**

**1- priorité pour suivre son emploi et ses missions dans la limite des emplois transférés**

**2- priorité pour tout emploi vacant dans 1 service e même nature que son service d'origine sur l'ensemble de la direction**

**3- priorité pour tout emploi vacant sur la commune d'affectation**

**4- priorité pour tout emploi vacant de sa direction**

**Classement des vœux par ancienneté administrative (grade, échelon, date de prise de rang, n°d'ancienneté) et au bon vouloir de l'administration !!**

**Si aucun poste disponible, l'agent devient ALD département et positionné d'office par la DDFIP**

**Toutes les demandes seront à effectuer sur ALOA (mai/juin).**

**Sous certaines conditions, lors du changement d'affectation, dans le cadre du NRP, l'agent peut prétendre à :**

- la prise en charge des frais de changement de résidence
- la prime de restructuration de service
- l'indemnité de mobilité fonctionnelle
- le complément indemnitaire d'accompagnement

## Opérations du NRP au 01/09/2022 : Transfert TCH Mayenne

- Transfert des activités de la trésorerie hospitalière de Mayenne vers le la trésorerie hospitalière à Laval (1er étage, rue de Cambrai).
- Effectif concerné à Mayenne : 1 cadre A+, 1 cadre A, 4 contrôleurs et 2 agents administratifs, soit 7 personnes.
- Le cadre A+ ne voit pas son poste transféré, il est mis à la disposition de la direction
- Tous les agents peuvent suivre leur mission s'ils le souhaitent.
- Une rencontre avec M Lamorlette , permet à chacun de se positionner et d'obtenir des informations sur leurs droits.
- Suppression de la carte APETIZ, mais accès aux restaurants administratifs avec subvention.
- SFACT au CH de Mayenne : des échanges actuelles non finalisés sont en cours pour la mise en place d'un SFACT au sein de l'hôpital. Le nombre d'agents concernés par ce service n'est pas encore connu. Les agents de la trésorerie hospitalière de Mayenne seront prioritaire pour intégrer ce service à sa création.

**Vote FO : CONTRE**

## Opérations du NRP au 01/01/2023 : création SIE départemental

- Fusion des 3 SIE départementaux en 1 SIE à Laval avec 2 antennes : 1 pérenne à Mayenne et 1 provisoire à Château-Gontier (fin de cette antenne au 31/12/2026 max).
- Missions : création de 6 pôles d'activité : AVISIR (à Laval) / gestion fiscalité directe locale (FDL) / gestion impôts auto liquidés (IAL)/ comptabilité (à Laval) / recouvrement (à Laval)
- Effectifs :

- Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/09/2021)					
	A+	A	B	C	Total
- SIE de Laval	2	1	13	5	21
- SIE de Mayenne	1	1	5	5	12
- SIE de Château-Gontier	1	1	6	3	10
- <b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>44</b>

- transfert mission comptabilité : Mayenne : 1B et 2C ; Château-Gontier : 1B et 2 C
- transfert mission recouvrement : Mayenne : 1B et 1C
- transfert IFU Château-Gontier : 6B et 3C

- transfert AVISIR Mayenne : 1C (01/09/2021)

- Effectifs du SIE départemental au 01/01/2023*					
	A+	A	B	C	Total
- Siège de Laval (dont Château-Gontier)	1 (ou 2)	2 (ou 1)	18 (dont 5 sur CG)	9 (dont 1 sur CG)	30
- Antenne de Mayenne		1	6	4	11
<b>- Total</b>	<b>1 (ou 2)</b>	<b>3 (ou 2)</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>41</b>

- En contrepartie de leur conservation de leur affectation, certains agents auront de nouvelles missions au sein de la structure.
- Implantation pôle FDL à Mayenne : 4B et 2C et maintien pôle IAL avec 2B et 2C.
- Maintien pôle IAL à Château-Gontier avec 5B et 1C, intégrant de nouvelles communes (12 gérés par Laval + Coëvrons)
- 2 personnes en soutien : surcharge, absentéisme, tâches saisonnières...
- Rencontre avec les ressources humaines au 1er trimestre 2022 : cf conditions de mutations au début du compte rendu, pour demande de mutation en 2022.
- Affectation au 1er septembre 2022, prise de fonction physique au 1er janvier 2023.

### **Vote FO : CONTRE**

#### **Opérations du NRP au 01/01/2023 : création SIP départemental**

- Fusion des 3 SIP départementaux en 1 SIP à Laval avec 2 antennes pérennes : 1 à Mayenne et 1 à Château-Gontier.
- Concomitant avec le transfert des missions foncières vers le SDIF
- Effectifs

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/09/2021)					
	A+	A	B	C	Total
SIP de Laval	1	2	12	17	32
SIP de Mayenne	1	1	8	12	22
SIP de Château-Gontier		1	7	8	16
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>27</b>	<b>37</b>	<b>70</b>

- transfert mission comptabilité/recouvrement : Mayenne : 3B et 1C ; Château-Gontier : 2B
- transfert mission foncière : Mayenne : 1B et 2C ; Château-Gontier : 1B et 1C

Effectifs du SIP départemental au 01/01/2023*					
	A+	A	B	C	Total
Siège de Laval	1 (ou 2)	2	17	18	38
Antenne de Mayenne		1	4	9	14
Antenne de Château-Gontier		1	4	7	12
<b>Total</b>	<b>1 (ou 2)</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>64</b>

- 3 pôles : accueil/assiette/comptabilité et recouvrement
- Recouvrement amiable maintenu dans les antennes : délai, encaissement par carte bancaire, réclamations gracieuses...Suppression du numéraire prévu en mars 2022.
- Maintien des missions gestion des particuliers
- Mission accueil des EFS en hausse : Ajustement des permanences dans 6 mois. Contre appel avant toutes permanences, pour vérification de la demande et nécessité du maintien du RDV.

A Mayenne : 14 demi journées/mois jusqu'à 5 permanences par semaine impliquant 3 personnes le lundi et 2 le vendredi. Problème amplitude horaire, horaire fixé par EFS. Compensation durée du trajet sur le temps de travail à régulariser avec le chef de service.

- Récupération des contentieux des ECF (économiquement faibles) et vacances d'immeubles des CDIF.
- Rencontre avec les ressources humaines au 1er trimestre 2022 : cf conditions de mutations au début du compte rendu, pour demande de mutation en 2022.
- Affectation au 1er septembre 2022, prise de fonction physique au 1er janvier 2023.

### **Vote FO : CONTRE**

#### **Opérations du NRP au 01/01/2023 : création SDIF départemental**

- Regroupement dans une structure unique des missions foncières, fiscales, topographiques et techniques à Laval
- Géomètres non impactés par la restructuration.
- Effectifs

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/09/2021)					
	A+	A	B	C	Total
CDIF de Laval		1	4	2	7
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

- transfert missions foncières des SIP : Mayenne 1B et 2C, Château-Gontier : 1B et 1C

<b>Effectifs du SDIF au 01/01/2023*</b>					
	A+	A	B	C	Total
SDIF de Laval	1	1	6	5	13
<b>Différentiel/ au Tagerfip actuel</b>	<b>+1</b>		<b>+2</b>	<b>+3</b>	<b>+6</b>

- 2 pôles : topo (PTGC)/cellule foncière départementale (CFD)
- Rattachement du PELP au SDIF
- Interlocuteur unique pour toutes les missions foncières.
- Gestion de la taxe d'urbanisme. A ce jour, aucune information sur le possible transfert d'agents de la DDT pour suivre la mission de la taxe d'urbanisme et d'aménagement.
- Rencontre avec les ressources humaines au 1er trimestre 2022 : cf conditions de mutations au début du compte rendu, pour demande de mutation en 2022.
- Affectation au 1er septembre 2022, prise de fonction physique au 1er janvier 2023.

**Vote FO : CONTRE**

#### **Ponts naturels :**

- **vendredi 27 mai 2022**
- **vendredi 15 juillet 2022**
- **lundi 31 octobre 2022**

**Vote FO : POUR**

#### **Questions diverses :**

- Contractuels : interrogation sur les délégations de signature après la période d'essai de 3 mois
- Départ en retraite dans les antennes : remplacement des agents mais affectation sur le site de Laval (SIP/SIE/SDIF)
- SFACT Evron : échanges toujours en cours : 3 à 4 personnes seraient concernés pour la mise en place au 1er janvier 2023.
- Antenne immobilière de Nantes sollicitée pour revoir la réorganisation de l'accueil et des services sur le site de Mac Do en vue de es différentes réorganisation de service. Priorité des travaux pour l'accueil du CFP de LAVAL (macdo), les autres travaux pour l'installation des futurs SIE, SIP et SDIF seront étudiés après l'aménagement de l'accueil (très peu de chance qu'ils soient réalisés en 2022)
- Recrutement de 4 services civiques (2 à Mayenne et 2 à Laval), 1 cadre B en situation de handicap

- Paierie : déménagement en mai 2022.
- Accueil : problème du respect des jauges par les contribuables : présence de vigiles pendant 1 semaine pour l'échéance du 15 décembre.
- Manque de communication de la direction concernant les cas COVID de nos collègues : 2 sur le site de Mayenne.
- Propositions à faire par les agents avant le 15/01/2022 pour un nouveau budget « participatif » de 44696 € : Fonds Amélioration du cadre de vie au travail .

**Prochain CTL emploi : 18 Janvier 2022**

**Maintenez les gestes barrières et protégez vous**

Vos représentants du personnel FO FINANCES au CTL de la Mayenne:  
**Patricia Piron et Valérie Buffet**

**Pour nous joindre : BALF FO DGFIP 53 : [fo.ddfip53@gmail.com](mailto:fo.ddfip53@gmail.com)**

